



## Lettre d'information N°8 Novembre-décembre 2007

### EUCIS-LLL

Plate forme européenne de la société civile pour l'éducation et la formation tout au long de la vie

#### DE NOUVEAUX OUTILS DE COMMUNICATION EN CONSTRUCTION

Le chantier sur la création d'un nouveau portail Internet est enfin lancé, celui-ci permettra de diffuser le plus largement possible les différentes activités et missions de EUCIS-LLL. De même, les membres de EUCIS-LLL auront désormais l'opportunité d'utiliser

des espaces collaboratifs en ligne afin de renforcer et de simplifier leurs échanges. Par ailleurs, la nouvelle plaquette de présentation de la plate forme est désormais disponible. Nous profitons de ce numéro pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année !

#### CONFERENCE INTERNATIONALE « AUTONOMIE DES UNIVERSITES EUROPEENNES, POUR QUOI FAIRE ? »

La plate forme EUCIS-LLL a organisé une conférence internationale sur le thème de l'autonomie des universités européennes pendant le Salon de l'éducation, le vendredi 23 novembre 2007. Celle-ci était animée par son secrétaire général, Michel Feutrie, également président du réseau européen des services de formation continue des universités (EUCEN).

Les différents intervenants se sont plus ou moins accordés sur la nécessité de réformer l'enseignement supérieur en Europe en donnant davantage d'autonomie aux universités. Selon le classement de Shanghai par exemple (recense les 500 meilleures universités dans le monde) seules deux universités européennes sont dans le top 10 en 2007, Oxford et de Cambridge. Comme l'a souligné Georges Haddad de l'UNESCO, la réforme de l'enseignement supérieur en Europe est une urgence pour faire face à la « concurrence » de pays émergents tels que la Chine ou l'Inde qui en ont bien compris l'intérêt et investissent massivement dans la matière grise. Cependant, Benoît Apparu, rapporteur de la loi sur l'autonomie des universités en France, a rappelé qu'il était très important de prendre en compte les particularités nationales en considérant ce genre de classement. En effet, si l'enseignement supérieur est assuré par l'université en Angleterre, il l'est par les universités mais aussi par les grandes écoles et les IUT en France.

Mais, si tous les intervenants se sont plus ou moins accordés sur la nécessité de réformer l'université, les modalités d'application de l'autonomie sont apparues bien plus problématiques. En effet, dans le cas français, les nouveaux pouvoirs attribués aux présidents d'université et l'absence d'une régulation de la part des pouvoirs publics pourraient conduire, selon Dominique Lassare



de l'Internationale de l'éducation, à des dérives importantes. De même, Bruno Julliard, président de l'UNEF, a souligné les dangers d'une autonomie qui irait à l'encontre des valeurs de solidarité entre universités et qui en renforcerait les écarts. Loin de rejeter en bloc l'autonomie des universités, ces derniers demandent des garde-fous pour éviter que des universités se privatisent en s'ouvrant aux investissements privés ou en augmentant fortement leurs frais d'inscription.

M. le ministre François Fillon, dans une allocution aux présidents d'universités européennes réunis à son initiative à La Sorbonne, le 14 décembre 2007 a encouragé les présidents d'université à préparer et à présenter dans les prochains mois une charte pour l'université ouverte tout au long de la vie dans le cadre de la future présidence française de l'UE.

Avec le processus européen de Bologne, les universités européennes ont accéléré leur processus de réforme et d'harmonisation avec notamment la mise en place du système LMD (licence master doctorat). Ce chantier sera une des priorités de la présidence française de l'UE. Ce processus ne va pas sans soulever de nouvelles interrogations sur les objectifs et valeurs des universités en Europe et sur l'avenir même de nos sociétés.

## INTERVIEW DE PETER VAN DER HIJDEN SUR LA REFORME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN EUROPE

Peter Van Der Hijden est le chef de secteur « Enseignement supérieur » à la DG Education Culture de la Commission européenne. Il nous présente les enjeux de la réforme de l'enseignement supérieur en Europe et le rôle de la Commission européenne dans ce processus.

*En 2006, la Commission européenne a encouragé les Etats membres à entreprendre un remaniement en profondeur de leurs systèmes d'enseignement supérieur, touchant aussi bien la réglementation et la gestion des systèmes que les modalités régissant les universités. Pensez-vous que la situation ait changé depuis ? Quel est le rôle de la Commission européenne dans ce processus ?*

Depuis quelques années, il est apparu clairement que l'éducation et l'enseignement supérieur en particulier, doivent jouer un rôle clé dans la stratégie à long terme de l'Europe. La Communication de 2006 sur la modernisation des universités à laquelle vous faites allusion a une nouvelle fois attiré l'attention sur la nécessité d'agir dans ce domaine. Grâce à une interaction coordonnée avec les Etats membres, nous identifions et diffusons les bonnes pratiques qui existent à travers le continent. Nous soutenons ainsi les Etats membres dans leur recherche de modèles de systèmes universitaires plus performants.

*De plus en plus souvent, l'autonomie est présentée comme la solution pour une meilleure gouvernance des universités, que pensez-vous de cette position ? Y a-t-il un risque, si nous encourageons la compétition, que les universités perdent en équité ?*

La Commission a toujours souligné que les universités ne deviendront pas plus innovantes et ne répondront pas mieux au changement si elles ne sont pas effectivement autonomes et ne doivent pas véritablement rendre des comptes. Heureusement, la quasi totalité des Etats Membres a commencé à prendre des mesures pour organiser et piloter le dispositif

universitaire dans son ensemble, au moyen d'un cadre plus souple et plus ouvert leur permettant d'assurer dans de meilleures conditions leurs missions de formation, de recherche et d'innovation. Un tel cadre doit comprendre à la fois des règles générales mais aussi des objectifs stratégiques, des mécanismes de financement et un ensemble de mesures incitatives.

En contrepartie de l'assouplissement de ce cadre réglementaire et de la remise en cause d'une gestion trop tatillonne, les universités, en tant qu'institutions, devront accepter d'être pleinement comptables devant la société de leurs résultats. Ceci implique de nouveaux modèles de gouvernance interne fondés sur l'adoption de priorités stratégiques et sur une gestion plus professionnelle de leurs ressources humaines, de leurs investissements et de leurs procédures administratives.

*Les réformes peuvent-elles vraiment encourager à la fois équité et efficacité ?*

Il est vrai que l'on part fréquemment du principe que les objectifs d'efficacité et d'équité s'excluent mutuellement. Et de fait, trop souvent les systèmes d'éducation et de formation reproduisent, voire accentuent, les inégalités existantes au lieu de les corriger. Or, les inéquités en matière d'éducation et de formation entraînent d'énormes coûts humains et financiers tandis que des politiques visant à réduire l'échec scolaire peuvent générer des gains économiques considérables. Ce qui illustre que l'équité et l'efficacité peuvent se renforcer mutuellement. L'approche suivie par la Commission se concentre sur les politiques qui renforcent l'efficacité en relevant le niveau de qualification moyen dans la population et qui, dans le même temps, réduisent les inégalités en améliorant les chances des plus désavantagés et en réduisant l'écart entre les personnes les plus qualifiées et celles qui le sont le moins.

Propos recueillis par Audrey Frith

## SEMINAIRE DE CONTACT GRUNDTVIG, ASPET, 5-9 DECEMBRE 2007

62 personnes venant de plus de 15 pays d'Europe se sont réunies dans le cadre d'un séminaire de contact européen « GRUNDTVIG » du 5 au 9 décembre 2007 à Aspet. Ce programme européen est destiné à organiser des échanges et des travaux communs entre des organisations de toute l'Europe dans le champ de l'éducation des adultes. Des « séminaires de contact » sont régulièrement organisés par les agences nationales du programme Grundtvig pour notamment faciliter la recherche de partenaires et le montage des dossiers. Le thème du séminaire organisé à Aspet était « Education et formation tout au long de la vie et dialogue interculturel ».



Animé par des représentants de l'Agence Europe Education Formation française et des responsables de la Ligue de l'Enseignement en partenariat avec la Plate forme européenne de la société civile pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (EUCIS-LLL), le séminaire a permis de réfléchir sur le thème du dialogue interculturel, si important pour la construction européenne. Cela a été aussi l'occasion de construire

des équipes multinationales pour mener à bien des projets dans les deux années à venir. Parmi les participants, de nombreuses organisations étaient membres des réseaux de EUCIS-LLL comme SOLIDAR, EAEA, EfVET ou la FICEMEA. Le dépôt des dossiers de candidature est le 15 février 2007. Nous souhaitons la réussite de ces projets !

### EUCIS-LLL PRESENTE PENDANT LE SALON DE L'EDUCATION 2007

La plate forme EUCIS-LLL était également présente sur la Place de l'Europe du Salon de l'éducation. Celle-ci a accueilli, comme l'an passé, la représentation de la Commission et du Parlement européens ainsi que les Agences nationales des programmes européens et des associations locales, nationales et européennes.

Diverses animations co-organisées avec la Maison de l'Europe de Paris ont eu lieu tout au long des quatre jours du Salon afin de sensibiliser les jeunes et les moins jeunes à l'Europe avec la mise en place de nombreux jeux éducatifs. Un concours a également été organisé sous forme de quiz européen en direction des jeunes avec à la clé des voyages au Portugal et à Bruxelles pour découvrir les institutions européennes ainsi que des mallettes européennes.



Des membres de EUCIS-LLL ont également pu se rencontrer sur le Salon de l'éducation lors de la « journée européenne » du vendredi 23 novembre – et ce malgré la situation critique des transports en commun sur Paris. Un déjeuner a ainsi été organisé après la conférence internationale sur l'autonomie des universités afin de renforcer les liens entre les organisations membres de EUCIS-LLL dans un temps de convivialité.



La Ligue de l'enseignement, organisatrice du Salon et membre de EUCIS-LLL via le réseau européen SOLIDAR, a annoncé que le Salon 2008 serait européen et l'événement « Education » de la présidence française de l'UE. Elle a donc invité une nouvelle fois EUCIS-LLL et l'ensemble de ses membres à se mobiliser et à participer à ce temps fort pour l'ensemble des acteurs éducatifs.

### QUEL AVENIR POUR L'ECOLE FACE AUX DEFIS DU XXI SIECLE ?

EUCIS-LLL a participé à la conférence de la présidence portugaise sur l'avenir de l'école au XXI<sup>e</sup> siècle à Lisbonne, les 1-3 novembre 2007. Trois représentants d'EUCIS-LLL étaient présents, Arnaud Tiercelin (FEEC), Lies Ferron (EFFE) et Anne-Marie Houillon (SOLIDAR) et ont joué le rôle d'animateur ou rapporteur des différents ateliers.

L'intervention d'EUCIS dans le cadre d'un des trois rapports transversaux en plénière a permis d'avancer certains points qui ont largement fait consensus parmi les organisations participant aux ateliers :

- Sur la question de l'équité des systèmes éducatifs : l'articulation nécessaire entre politique d'éducation et politiques sociales, l'affirmation d'un cursus commun unique de scolarité obligatoire (contre les risques de ségrégation par le développement de filières précoces), la prise en compte effective de la diversité culturelle

dans ce cadre commun, la place essentielle des parents et de la société civile organisée dans les politiques éducatives ;

- Sur la question de la relance d'une Ecole pour tous, préparant à l'exercice d'une citoyenneté active : l'importance d'enrichir l'approche scolaire classique par des pédagogie actives de projet, la responsabilisation des jeunes dans leur parcours d'apprentissage, le renforcement de l'apprentissage et de l'expérience de la démocratie dans le cadre scolaire, le renforcement dans le socle de compétences-clés de l'apprentissage actif et l'évaluation des compétences transversales, notamment les compétences sociales et civiques, tout en affirmant que le développement de « l'esprit d'initiative et d'entreprise » (compétence 7) ne saurait se résoudre à une approche compétitive mais doit plutôt insister sur des logiques de coopération et de solidarité ;

- Sur la question de la modernisation des systèmes éducatifs : le nécessaire renforcement de la formation initiale et continue des enseignants comme acteurs-clés du changement, le développement d'équipes pluri-professionnelles d'appui aux écoles, le développement de l'échange européen des bonnes pratiques et de

l'expérimentation-innovation, tout en évitant la normalisation et l'uniformisation.

La consultation de la Commission européenne sur l'école est close depuis le 15 décembre 2007. Pour plus d'information sur les contributions des membres de EUCIS-LLL à la consultation contacter la coordinatrice, [Audrey Frith](#).

#### AGORA CITOYENNE DU PARLEMENT EUROPEEN SUR LE PROCESSUS INSTITUTIONNEL, 8-9 NOVEMBRE 2007

La première Agora sur le processus institutionnel s'est tenue au Parlement européen de Bruxelles, les 8 et 9 novembre 2007. Elle a réuni plus de 300 acteurs de la société civile en provenance de toute l'Europe en plus de membres du Parlement pour réfléchir de manière transversale sur la nouvelle donne institutionnelle européenne. L'agora citoyenne est une initiative du Parlement européen lancée sous proposition de Gérard ONESTA, vice-président du Parlement (voir lettre d'information n°7).

Comparant cet événement à la chute du mur de Berlin, Gérard Onesta a fait part de sa volonté de pérenniser l'Agora comme outil de démocratie participative. Elle constitue, en effet, un pas en avant vers une structuration du dialogue civil en Europe. Pour autant, cette initiative ne doit pas rester isolée, chacune des institutions doit encourager la mise en place de tels outils.

Pour que l'Agora puisse fonctionner de manière optimale à l'avenir, il est essentiel que les sujets soient préparés en concertation avec le plus grand nombre d'associations possible bien en amont. Pareillement, la participation aux agoras doit être la plus large et transparente possible pour s'assurer une parole transversale de la société civile et son entière adhésion.


Les textes finaux issus des ateliers sur « les missions de l'UE », « les droits au sein de l'UE », « les nouveaux instruments de l'UE », « les frontières de l'UE » et « les horizons de l'UE » sont désormais disponibles sur le site du [Parlement européen](#).



EUCIS-LLL, très attachée à la promotion du dialogue civil en Europe est tout à fait favorable à la pérennisation de l'Agora et encourage toute initiative permettant de renforcer le dialogue entre les citoyens et les institutions européennes. Elle s'est notamment positionnée en faveur d'un statut européen de l'association comme véritable outil de démocratie.

La prochaine Agora citoyenne portera sur les changements climatiques. La première réunion de la Task Force, dont EUCIS-LLL est membre, a eu lieu le 19 décembre 2007. Les membres de EUCIS-LLL intéressés par cette initiative sont invités à contacter la coordinatrice de la plate forme rapidement, [Audrey Frith](#).

#### REUNION DU GROUPE DE CONTACT DE LA SOCIETE CIVILE

Les représentants des huit plates formes membres du Groupe de contact de la société civile (GCSC) se sont rencontrés le 12 décembre 2007 à Bruxelles. Il s'agissait de la dernière réunion animée par Ilona KISH (EFAH), qui sera remplacée par Fintan Farrel, directeur du réseau EAPN et président de la  Plate forme sociale.

Lors de cette réunion, il a beaucoup été question du financement des ONG. En effet, de nombreuses initiatives ont vu le jour dans le cadre des débats sur la transparence avec parfois un climat de

suspicion. La DG Justice, liberté et sécurité a par exemple commandé la réalisation d'une étude visant à évaluer l'étendue des abus des organisations à but non lucratif à des fins de criminalité financière et la DG Développement le détournement potentiel de fonds européens au bénéfice de réseaux terroristes.

Or, depuis mars 2006, la Commission était censée mettre en place un groupe de contact afin de travailler sur un code de bonne conduite avec des représentants de familles associatives et d'Etats membres.

Ce groupe n'a toujours pas vu le jour. Certaines coordinations, comme CONCORD par exemple, travaillent pourtant sur cette question depuis longtemps.

Le GCSC s'est ainsi interrogé sur la nécessité de travailler sur une position commune sur la valeur ajoutée des activités des ONG pour les citoyens européens. Celle-ci apporterait des clarifications et des définitions qui permettraient de répondre à certaines interrogations. Les membres ont par ailleurs répété leur attachement à davantage de transparence dans l'Union européenne tel qu'exprimé dans leur réponse à la consultation de la Commission européenne sur l'initiative sur la transparence.

Le 24 janvier 2008, le GCSC organise une conférence sur le futur budget de l'UE à Bruxelles. Il s'agira de donner aux organisations de la société civile des clés pour pouvoir faire entendre leur voix de manière coordonnée sur la définition du budget de l'UE. En effet, les priorités politiques de l'Union ne sont pas toujours reflétées dans la répartition budgétaire, ce qui pose des problèmes en terme de démocratie. Les membres qui souhaitent déjà s'inscrire peuvent le faire auprès de la coordinatrice, [Regula Heggli](#).

Vous pouvez télécharger l'ensemble des contributions du Groupe de contact de la société civile sur [leur site](#).

#### REUNION DU GROUPE DE LIAISON DU COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL EUROPEEN, 19 DECEMBRE 2007

Le [Groupe de liaison](#) des organisations et réseaux de la société civile du CESE s'est réuni en plénière le 19 décembre 2007. Suite aux propos introductifs de Jean-Marc Roirant, co-président de ce groupe et président de EUCIS-LLL, des débats ont eu lieu sur la nécessité de renforcer le dialogue civil européen.

Les membres ont réaffirmé la nécessité de reconnaître davantage la légitimité de la parole associative pour enrichir la démocratie représentative. Le Forum civique européen a, par exemple, fait des propositions concrètes à M. Jouyet, secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes, concernant les priorités de la future présidence française de l'UE qui se veut une présidence citoyenne. Ils ont notamment souligné l'importance de relancer le processus d'adoption des statuts européens de l'association et de la mutuelle qui permettraient à la fois de reconnaître le rôle des corps intermédiaires et initierait un début d'institutionnalisation du dialogue civil en Europe. Le CESE et le Groupe de liaison peuvent et doivent être au cœur de ces réflexions. Des travaux en ce sens seront poursuivis en 2008 et au-delà.

Plusieurs initiatives ont déjà été lancées par les institutions européennes comme l'Agora citoyenne du Parlement européen, le Groupe de liaison du CESE ou le Plan D de la Commission européenne. Malgré ces efforts positifs, il est nécessaire de mettre en place des

instruments durables pour structurer ce dialogue qui est d'autant plus important dans le cadre du processus de ratification du Traité de Lisbonne et dans la perspective des élections parlementaires de 2009.

Les membres du Groupe de liaison ont également évoqué la possibilité de rédiger une résolution du CESE ou une position du Groupe de liaison sur le statut de la mutuelle européenne sur la base d'une proposition de l'Association internationale de la mutuelle (AIM). Ce statut, comme celui de l'association européenne qui a fait l'objet d'une position du Groupe de liaison, est un outil essentiel de démocratie et d'intégration européenne.

Les membres ont également adopté la contribution du Groupe de liaison qui sera annexée à l'avis du CESE sur la stratégie de Lisbonne. Ce document a la particularité d'aborder la stratégie de Lisbonne comme un outil de citoyenneté avec trois axes : le renforcement de la dimension sociale, une plus grande participation citoyenne et la mise en cohérence des politiques d'éducation et de formation tout au long de la vie.

Pour recevoir les documents mentionnés ci-dessus ou pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la coordinatrice de la plate forme, [Audrey Frith](#).

#### COUP D'ENVOI DU CADRE EUROPEEN DES CERTIFICATIONS

Le Commissaire européen chargé de l'éducation, de la formation, de la culture et de la jeunesse, M. Ján Figel', a donné le coup d'envoi du cadre européen des certifications (CEC) pour l'apprentissage tout au long de la vie, lors d'une vaste conférence sur l'enseignement organisée à Lisbonne, le 26 novembre 2007. Le CEC sera un instrument de mise en correspondance des systèmes de certification des États membres qui aidera les employeurs et les

établissements d'enseignement de toute l'Europe à comparer et mieux comprendre les qualifications de chacun. Le CEC repose sur huit niveaux de référence allant d'un niveau de qualification élémentaire au niveau le plus élevé. La recommandation adoptée à ce sujet demande aux États membres d'établir des correspondances entre leurs systèmes nationaux de certification et le CEC d'ici 2010. Au plus tard en 2012, toute nouvelle certification délivrée dans l'UE devrait

comporter une référence au niveau correspondant du CEC ; tous les citoyens de l'UE pourront donc se rendre

compte et profiter des avantages du CEC en matière de mobilité et d'apprentissage tout au long de la vie.

### QUESTIONNAIRE SUR L' AGENDA SOCIAL DE L'UE

En 2008, la Commission européenne lancera son nouvel agenda social. Trois questions importantes étroitement liées sont actuellement débattues:

- L'étude de la réalité sociale de l'Europe examine la société d'aujourd'hui. Qu'en est-il de l'avenir?
- La politique de cohésion économique et sociale, qui représente quelque 35 % du budget de l'Union européenne, contribue à la lutte contre la discrimination, à l'insertion professionnelle, à l'aide en faveur des personnes en difficulté et à l'amélioration des conditions de vie dans les régions plus pauvres de

l'Union européenne. Quelles sont les mesures à prendre en vue de garantir des conditions de vie décentes à chacun, quel que soit son lieu de résidence?

- Le budget communautaire va faire l'objet d'un réexamen fondamental, une occasion unique d'adopter une nouvelle approche. Selon vous, à quoi l'Union européenne devrait-elle consacrer son budget?

Vous pouvez faire part de vos opinions jusqu'au 15 février 2008 sur le site [Your Voice](#).

### ADOPTION DE PRINCIPES COMMUNS SUR LA FLEXICURITE

Le Conseil européen des ministres de l'emploi et des affaires sociales se sont mis d'accord sur des principes communs sur la flexicurité le 5 décembre 2007. Ceux-ci sont basés sur 4 quatre composantes politiques:

- Souplesse et sécurisation des dispositions contractuelles (du point de vue tant des employeurs que des travailleurs - des travailleurs en place comme des exclus) dans le cadre d'un droit du travail, de conventions collectives et d'une organisation du travail modernes;
- des stratégies globales d'apprentissage tout au long de la vie pour garantir une capacité d'adaptation et une aptitude à l'emploi permanentes des travailleurs, en particulier des plus vulnérables;

- des politiques actives du marché du travail (PAMT) efficaces permettant aux individus de faire face aux changements rapides, de réduire les périodes de chômage et de faciliter les transitions vers de nouveaux emplois;

- des systèmes de sécurité sociale modernes qui fournissent une aide au revenu adéquate, encouragent l'emploi et facilitent la mobilité sur le marché du travail. Cela suppose une large gamme de prestations de protection sociale (indemnités de chômage, pensions et soins de santé) permettant aux individus de concilier leur travail et leurs responsabilités privées et familiales telles que la garde d'enfants.

Plus d'information sur le site de la [DG emploi, affaires sociales](#).

### PROCHAINS EVENEMENTS

- 24 janvier 2008 : Conférence du Groupe de contact de la société civile sur le Budget de l'UE
- Février 2008 : Réunion du comité de pilotage
- 5 Mars 2008 : Assemblée générale de EUCIS-LLL en présence notamment de Mme Odile Quintin, directrice de la DG EAC.

EUCIS-LLL est une plate forme européenne qui rassemble 15 réseaux ou organisations européens importants, actifs dans l'éducation et la formation tout au long de la vie : **ACC** (Association for Community Colleges), **AEFP/EVTA** (Association européenne pour la formation professionnelle), **AEGEE** (Association des états généraux des étudiants de l'Europe), **AIVE/IAEC** (Association internationale des villes éducatrices), **EAEA** (Association européenne pour l'éducation des adultes), **ECSWE** (Conseil européen pour l'Éducation Steiner Waldorf), **EFFE** (Forum européen pour la liberté dans l'éducation), **EfVET** (Forum européen pour la formation et l'enseignement professionnels), **ETDF** (Fédération européenne pour la formation et le développement), **EUCEN** (European University Continuing Education Network), **EUNEC** (European Network of Education Councils), **EURO-WEA** (Fédération européenne des travailleurs de l'éducation), **FEEC** (Fédération européenne de l'éducation et de la culture), **FICEMEA** (Fédération internationale des centres de méthodes d'éducation active), **SOLIDAR** (regroupement d'ONG engagées dans l'action sociale, la solidarité internationale et l'éducation et la formation tout au long de la vie).